

Collège Capeyron - Conseil d'Administration du 23 juin 2015

Procès-verbal

Préambule :

Madame Berjot, Principal du Collège, préside la séance, qui débute à 18h00, en salle socioculturelle.
Le secrétariat est assuré par Mme Brun, représentante des parents.

Membres présents :

Mme Berjot, Principal ; **Mme Vandenbergue**, Principal adjoint ; **M. Porto**, CPE ; **Mme Teyssier**, Gestionnaire. **M. Charrier**, représentant du Conseil Général, **Mme Courbin** et **M. Azougali**, représentant la ville de Mérignac, **M. Charrier**, représentant du département. **Mmes Domercq, Lefèvre, Maupin, Philip**, et MM. **Ratel, Tenaguillo y Cortázar**, personnel enseignant. **Mme Berhili**, personnel ATOSS. **Mmes Brun, Villiers, Gatille, Dupin**, et **M. Vignolles**, représentants des parents d'élèves ;

Membres excusés :

Mme Belin-Binder, personnalité qualifiée ;
Anissa El Hajjam et **Issiaga Camara**, représentant les élèves.

- *Vote : Le procès-verbal du Conseil d'administration du 16 avril 2015 est adopté à l'unanimité.*

1

Rappel de l'ordre du jour

Affaires pédagogiques :

- Acte n° 7 : D.G.H.
- Acte n° 8 : Voyage en Espagne
- Acte n° 9 : Voyage en Allemagne
- Acte n° 10 : Sortie au Futuroscope
- Acte n° 11 : Recrutement Assistant Pédagogique

Affaires financières :

- Acte n° 12 : Crédits globalisés
- Acte n° 13 : Admission en non-valeur
- Acte n° 14 : Convention groupement de commandes de denrées alimentaires
- Acte n° 15 : Tarif des dégradations
- Acte n° 16 : Renouvellement du poste d'AED-AVS (école La Luzerne au Haillan)
- Acte n° 17 : Renouvellement contrat AED-AVS (Mlle Maignan Ophélie)
- Acte n° 18 : Renouvellement jusqu'au 30/11/2015 du CUI (aide à l'entretien)
- Acte n° 19 : Renouvellement d'un CUI pour l'aide à la surveillance
- Acte n° 20 : Recrutement AVS-I 20h du 01/09/2015 au 05/07/2016
- Acte n° 21 : Collège au cinéma
- Acte n° 22 : Convention MARLOU FILMS

Acte n° 23 : Billetterie Collège au cinéma

Madame BERJOT commence le Conseil d'Administration par remercier Mme Tessier de son travail de préparation du CA.

1. Affaires pédagogiques

1.1 D.G.H.

Mme Berjot explique les changements dus au début de la réforme par rapport aux années passées et à la commission permanente du 10 février 2015. Le hors face à face pédagogique financé désormais en indemnité (IMP : Indemnité pour Mission Particulière).

L'effectif prévisionnel pour l'année scolaire 2015-2016 est de 450 élèves.

17 classes sont prévues, une classe de 6° de plus que cette année, soit 5 classes de 6^{ième} et 4 classes pour chacun des autres niveaux. Il est à noter que les classes de 3° compteront 30 élèves.

La dotation globale horaire alloué à l'établissement sera de 516 heures, 492 heures postes et 24 heures spécifiques affectées dont 2 milieu social et 1 chorale (plus 2 par rapport à la première dotation).

Le nombre de poste restera inchangé par rapport à cette année.

La dotation est souple et permet de dégagée 11 heures.

L'aide personnalisée pour les classes de sixième sera reconduite.

- *ACTE n° 07 – Vote : la répartition des heures de la DGH est approuvé à l'unanimité.*

1.2 Voyage en Espagne

Voyage culturel, linguistique et interdisciplinaire à Madrid et sa région.

- L'hébergement est en famille.
- Entre 48 et 52 élèves.
- Une restitution est réalisée par les élèves à l'extérieur du collège. Cette année, il y a eu environ 200 participants présents à la Faculté de lettres à Montaigne le 26 juin de 17h à 20h.
- Le prix moyen par élève sera entre 350 et 400€.

- *ACTE n° 08 – Vote : Voyage en Espagne est approuvé à l'unanimité.*

1.3 Voyage en Allemagne

Voyage culturel, linguistique et interdisciplinaire dans le Bassin de la Ruhr.

- *ACTE n° 9 – Vote : Voyage en Allemagne est approuvé à l'unanimité.*

1.4 Sortie au Futuroscope

Tout le niveau 5° en corrélation avec le programme.

- Prévu en juin 2016 dans les deux semaines à Projets
- Le prix sera de 40€ par élève

➤ *ACTE n° 10 – Vote : Sortie au Futuroscope est approuvé à l'unanimité.*

Intervention de Madame Courbin qui précise que dans le cadre de ces attributions à la présidence du comité des fêtes de Capeyron donne au collège 500€ de la dernière brocante et 400€ de la tombola.

L'ensemble des membres du CA la remercie chaleureusement.

1.5 Recrutement Assistant Pédagogique

Dotation d'un demi poste pour l'assistant Equipe mobile de sécurité. Maxime n'étant plus en poste (retour au rectorat), l'assistant pédagogique sera prévu en classe pour ceux qui en font la demande.

Autorisation du recrutement d'un Bac + 2 pour 20h minimum.

➤ *ACTE n° 11 – Vote : Recrutement Assistant Pédagogique est approuvé à l'unanimité.*

3

2. Affaires financières

2.1 Crédits globalisés

La dotation de l'état s'élève à 6 053€ soit une baisse de 6% par rapport à l'année dernière.

Cette somme est répartie pour les dépenses Pédagogiques et le projet d'établissement

➤ *ACTE n° 12 – Vote : la répartition des Crédits globalisés est approuvé à l'unanimité.*

2.2 Admission en non-valeur

Les impayés de la demi-pension :

- Des rappels ont été faits auprès de de la famille.
- Un dialogue a été établi avec le collège et l'assistance sociale mais il a été impossible de monter un dossier.
- Il a été fait appel à un huissier.
- Cette famille est non solvable.

La dette de 448€ + 50€ par enfant a été prise sur les fonds du collège.

➤ *ACTE n° 13 – Vote : Admission en non-valeur est approuvé à l'unanimité.*

2.3 Contrôle d'accès biométrique

En octobre/novembre 2014 un contrôle d'accès biométrique a été mis en place pour l'accès au self (prêt pour test durant l'année scolaire).

Le matériel coûte 500€.

Le conseil Général travaille sur une charte qui pour but l'acquisition et le financement d'un système qui équipera l'ensemble des collèges l'année prochaine.

Il a donc été décidé par le collège d'attendre cet équipement et en attendant de retourner à un pointage papier qui est plus rapide et moins lourd.

L'accès biométrique n'est donc pas reconduit.

2.4 Convention groupement de commandes de denrées alimentaires

Acceptation du renouvellement de la convention bio et local

L'article 1 inclus l'achat éventuel d'un logiciel de gestion des stocks.

La cotisation est en fonction du nombre de repas.

Prix du repas 2,83€

- *ACTE n° 14 – Vote : le renouvellement de la Convention groupement de commandes de denrées alimentaires est approuvé à l'unanimité.*

2.5 Tarif des dégradations

4

Reconduction du tarif des dégradations avec l'ajout des documents CDI à 8€.

- *ACTE n° 15 – Vote : Tarif des dégradations est approuvé à l'unanimité.*

2.6 Renouveau des postes d'AED-AVS (école La Luzerne au Haillan et Mme Maignan Ophélie)

- *ACTE n° 16 et 17 – Vote : Renouveau du poste d'AED-AVS (école La Luzerne au Haillan et Mme Maignan Ophélie) est approuvé à l'unanimité.*

2.7 Renouveau jusqu'au 30/11/2015 du CUI (aide à l'entretien)

La même personne est renouvelée pour les espaces verts et l'entretien des locaux.

- *ACTE n° 18 – Vote : Renouveau jusqu'au 30/11/2015 du CUI (aide à l'entretien) est approuvé à l'unanimité.*

2.8 Renouveau d'un CUI pour l'aide à la surveillance

Autorisation pour un nouveau CUI à l'entretien et la surveillance.

- *ACTE n° 19 – Vote : Renouveau d'un CUI pour l'aide à la surveillance est approuvé à l'unanimité.*

2.9 Recrutement AVS-I 20h du 01/09/2015 au 05/07/2016

Recrutement pour un contrat aidé de 20 heures.

- *ACTE n° 20 – Vote : Recrutement AVS-I 20h du 01/09/2015 au 05/07/2016 est approuvé à l'unanimité.*

2.10 Collège au cinéma

Reconduction de l'évènement Collège au cinéma.

- *ACTE n° 21 : Collège au cinéma est approuvé à l'unanimité.*

2.11 Convention MARLOU FILMS

Après lecture de la convention.

- *ACTE n° 22 : Convention MARLOU FILMS est approuvé à l'unanimité.*

2.12 Billetterie Collège au cinéma

Coût : 0,70€ par élève.

- *ACTE n° 23 : Billetterie Collège au cinéma est approuvé à l'unanimité.*

19h00, fin de séance suivie d'un moment de convivialité...

Le secrétaire de séance,



Le Principal,

